



L'Église Unie
du Canada
Conseil général

CG45 COM08 Restitution de terres – Remise à l'Église Unie autochtone de 20 % du produit de TOUTES les ventes de biens immobiliers à l'échelle nationale pour l'été 2025

Date réelle du document: août 10, 2025

Source : Conseil national des aînés et des aînées autochtones (CNAA) : Lorraine Kakegamic; déléguées et délégués : Ray Jones, Agnas Melinda Spence, Elaine Jacobs, Eileen Antone, Janet Sigurdson, Delores Kenny, Shelly Murdock, Marilyn Robitaille, Brian Potts, Jordan Spence, Shane Goldie et Kimberly Roy

1. Quel est l'enjeu? Pourquoi cet enjeu est-il important?

« Mes enfants, n'aimons pas seulement en paroles, avec de beaux discours; faisons preuve d'un véritable amour qui se manifeste par des actes! » (1 Jean 3,18 [NFC]) Nos sept enseignements sacrés nous commandent d'être humbles, de nous aimer les unes et les uns les autres, de traiter les autres avec respect, de faire preuve de courage, de toujours dire la vérité et de rechercher la sagesse.

2. Quelle est la situation actuelle?

« Mes enfants, n'aimons pas seulement en paroles, avec de beaux discours; faisons preuve d'un véritable amour qui se manifeste par des actes! » (1 Jean 3,18 [NFC]) Nos sept enseignements sacrés nous commandent d'être humbles, de nous aimer les unes et les uns

les autres, de traiter les autres avec respect, de faire preuve de courage, de toujours dire la vérité et de rechercher la sagesse.

3. Quelle est la recommandation?

Que le Conseil général recommande à toutes les régions de verser au moins 20 % du produit de toutes les ventes de biens immobiliers à l'Église autochtone. Nous comprenons que le Conseil général ne peut pas imposer cette mesure, mais il peut certainement recommander un tel dédommagement pour la spoliation de nos terres.

4. Contexte

Que le Conseil général recommande à toutes les régions de verser au moins 20 % du produit de toutes les ventes de biens immobiliers à l'Église autochtone. Nous comprenons que le Conseil général ne peut pas imposer cette mesure, mais il peut certainement recommander un tel dédommagement pour la spoliation de nos terres.

5. Comment cette proposition nous aide-t-elle à respecter les engagements de notre Église en matière d'équité?

L'Église Unie du Canada se fait une fierté de déployer des efforts pour tenter de vivre dans « la vérité et la réconciliation ». Cette proposition est un geste authentique allant dans ce sens.

Pour l'instance transmettant cette proposition au Conseil général :

Veuillez sélectionner l'option appropriée et fournir les principaux points de discussion concernant les enjeux transmis au Conseil général :

- En accord
- En désaccord, sans transmission de la proposition au Conseil général
- En désaccord, avec transmission de la proposition au Conseil général

Qui présentera (par vidéo préenregistrée) cette proposition au nom de l'instance qui la

soumet?

Les déléguées Elaine Jacobs et Janet Sigurdson.

Si vous avez des questions concernant cette proposition, veuillez les transmettre à

GCinfo@united-church.ca

Type de document: [Proposition](#)

General Council: [GC45](#)

Organisme d'origine: [Commissioner](#)